

COMMUNE DE SAINT-VAIZE

Réunion du 29/06/2026

Séance ouverte à 20h20

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 05/06/2026

1/ Devis clôture mur de soutènement route de la Croix

2/ Élaboration de relevés des chemins ruraux

3/ Régularisation cadastrale pour intégration dans le domaine public : la place de la Mairie, la place de l'Ecole et le passage de l'Ecole

4/ Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

DIVERS

Présents : ROUX Michel, PICHON Sébastien, ROUX Isabelle, BARBIER Christian, GASSEN Isabelle, ETAIX Pierre, ARNAUDET Stéphane, DUPRAZ Éric, TERNAUX Francine, BOUVARD David, GENEAU Virginie, formant la majorité des membres en exercice.

Excusées : DEROBINSON Catherine, GRENTZINGER Laurence, DÉLIOT Magali

Absent : HORN Jean-Claude

Mme GENEAU Virginie a été désigné comme secrétaire de séance.

Mme DEROBINSON Catherine a donné pouvoir à Mme DÉLIOT Magali pour voter en son nom

- approbation du procès-verbal du 05/06/2026

1. Devis clôture mur de soutènement route de la Croix

Total : 842,57 € TTC PROLIANS CACC Saintes

voté à l'unanimité

2. Elaboration des relevés des chemins ruraux

- Les chemins ruraux sont sous la responsabilité de la commune uniquement si elle accepte d'en assurer l'entretien, domaine privé, usage public présumé, entretien facultatif sauf acceptation implicite par la commune

- voie communal : domaine public

Le Syndicat de la Voirie propose d'apporter son concours.

Tarification 800 € H.T. pour linéaire compris entre 5 et 10 km ce que correspondrait à la commune, la tarification sera fonction du linéaire réellement relevé.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de confier la mission de relevés au Syndicat de la Voirie.

3. Régularisation cadastrale pour intégration dans le domaine public :

La place de la Mairie, la place de l'Ecole et le passage de l'Ecole.

Devis de Synergéo de 1761, 30 € TTC

Voté à l'unanimité

Adopte le projet

Autorise M. le maire à effectuer toutes les démarches

4. Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)

Taux de 30% proposé

Délibération pour l'instauration de la taxe : vote à l'unanimité puis pour taux de 30% voté aussi à l'unanimité

Divers :

1/ PLUI refaire le point sur ce qui a été fait depuis 2021

Loi ZAN, en 2041 : 0% de surface nouvelle

Juin 2027 : finalisation des pièces du PLUI

Juin 2028 : fini totalement présentation du PLUI

Sur St Vaize objectif avoir 1ha1/2 de zone à bâtir

2/ Rue du vieux puit : revêtement dégradé, caniveau central en bonne état, on pourrait le conserver. Refaire de l'enrobé pour la voirie, une grille pluviale supplémentaire à prévoir.

Estimation coût des travaux : 20230 € H.T

3/ Route des Roches : refaire le point avec l'Agence de l'eau ; pour 2026 plus de fonds, à partir de 2027 passage à 30% des subventions.

4/ PCS présentation

5/ Présentation du site internet et communication sur la bibliothèque de la commune

Bibliothèque gérée par l'Amicale Laïque, logiciel de gestion coût : 75 €/an payé par l'Amicale Laïque.

Gratuité pour les habitants

Fin de séance à 23h15

M. Michel ROUX

Le Maire,



Mme Virginie GENEAU

Secrétaire de séance,

